



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIEGES

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le **15 DEC. 2023**
ID : 001-210101796-20231212-202349A-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	05/12/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 12 DECEMBRE 2023
2023 / 49**

L'an deux mil vingt-trois et le douze du mois de décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : M. CUERQ Raymond, M. CHARVET Thierry, Mme MOLARD Cindy, Mme DESMARIS Ginette, Mme GREMY Annick, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, M. PACCOUD Christian, M. LAMPS Arnaud, Mme MERLE Fabienne, M. BONNOT Jean-Jacques, Mme PALLOT Irène, M. MANIGAND Hervé, M. BOUQUET Frédéric

Excusés : M. DURAND Paul, Mme FILET Marie-Claude

Absent :

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Tarif vente de coupe de bois

Madame le Maire indique qu'il conviendrait d'actualiser le prix de vente des coupes de bois afin de le rapprocher des cours en vigueur. M. Christian LORIN rappelle l'évolution des prix fournie par la Fédération Nationale des Experts Forestiers A.S.B.L.

La délibération n° 2022/58 fixe les prix de vente ainsi qu'il suit :

- vente des coupes d'acacias à 9 € le m3,
- vente des coupes de frênes à 25 € le m3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de fixer le prix de vente des coupes d'acacias à **10 € le m3** ;
- **MAINTIENT** le prix de vente des coupes de frênes à **25 € le m3**.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY